

DELIBERATION DDB2025_019

Nombre de membres du bureau en exercice	
en exercice	56
Présents	44
Votants	48
Pouvoirs	5

Date de convocation du Bureau communautaire délibérant du Grand Périgueux le 7 mai 2025

LE 15 mai 2025, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRANT DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS DE PROMOTION DES PRODUITS ET FILIÈRES AGRICOLES ET À L'ARTISANAT D'ART : PARTICIPATION AU TROPHÉE INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DU LYCÉE AGRICOLE DE COULOUNIEIX-CHAMIERS 2025 - POINT DELIBERANT

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. CHANSARD, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. MARC, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme DOAT, M. MARSAC, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. CHANTEGREIL

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme DRUILLOLE, Mme GONTIER, M. LACOSTE, M. REYNET, M. MALLET, M. SERRE, M. VADILLO

POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADES
Mme LABAILS donne pouvoir à M. AUZOU
Mme FAURE donne pouvoir à M DENIS
M. ROLLAND donne pouvoir à M. CHANTEGREIL
M. NOYER donne pouvoir à M. JAUBERTIE

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS DE PROMOTION DES PRODUITS ET FILIÈRES AGRICOLES ET À L'ARTISANAT D'ART : PARTICIPATION AU TROPHÉE INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DU LYCÉE AGRICOLE DE COULOUNIEIX-CHAMIERS 2025 - POINT DELIBERANT

Vu le code général de collectivités territoriales.

Vu la délibération du conseil communautaire du Grand Périgueux du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau communautaire un certain nombre de ces pouvoirs.

Considérant que depuis 2000, est organisé au salon international de l'agriculture à Paris le trophée international de l'Enseignement Agricole.

Que ce trophée international de l'Enseignement Agricole vise 5 principaux objectifs :

- Valoriser le travail réalisé dans les établissements d'enseignement agricole pour la formation des élèves.
- Valoriser l'enseignement pluridisciplinaire (enseignement technique, enseignement d'expression française, enseignement socioculturel, enseignement des Technologies de l'Informatique et du Multimédia (T.I.M.), enseignement des langues étrangères, ...).
- Renforcer le partenariat entre enseignement et professionnels.
- Valoriser l'élevage bovin laitier ou allaitant dans les exploitations pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics ou privés.
- Donner une image moderne du métier d'éleveur bovin.

Qu'il se déroule en 4 épreuves : une épreuve de communication, la manipulation d'un bovin en toute sécurité, la présentation sur le ring et la notation du comportement des apprenants sur le Salon International de l'Agriculture.

Considérant que le Grand Périgueux est sollicité afin de participer aux différents frais occasionnés pour leur participation qui nécessite notamment de l'hébergement, de la nourriture du transport.

Que cette participation met en lumière aussi bien notre agriculture que notre enseignement pouvant permettre ainsi d'attirer de nouveaux talents sur notre territoire,

Qu'il est proposé une intervention financière à hauteur de 1000 euros pour 2025.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRANT , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 26/05/2025
ID : 024-200040392-20250515-DDB2025_019-DE

DDB2025_019
S²LO

- Décide d'octroyer une subvention de 1000 euros pour l'année 2025 ;
- Autorise le président à signer les documents y afférant.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 26/05/2025	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 26/05/2025	Périgueux, le 26/05/2025
Le secrétaire de séance Christian LECOMTE 	Le Président Jacques AUZOU 